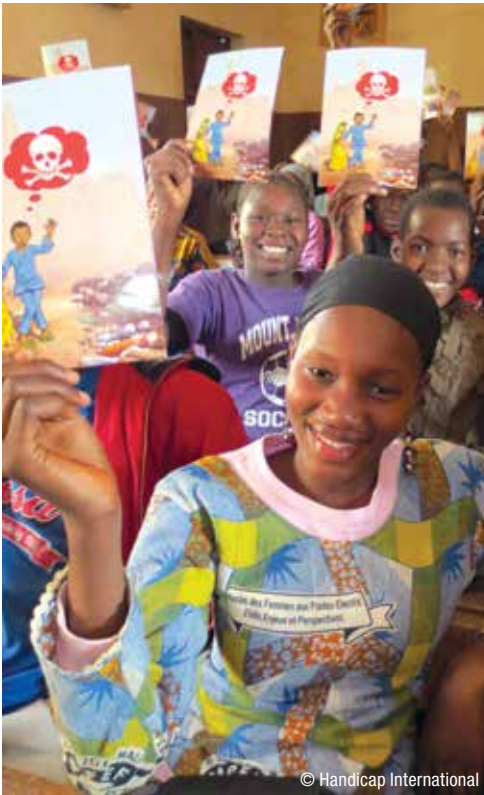


Les mines antipersonnel: un problème

Faites de plastique, de métal ou d'autres matériaux, les mines antipersonnel contiennent des explosifs et parfois des éclats métalliques. Elles peuvent être activées par une pression directe, par un fil-piège ou même simplement par la proximité d'une personne. L'explosion peut tuer, détruire des membres, rendre aveugle, causer des brûlures graves ou des blessures profondes. Parfois, les personnes qui ont déclenché la mine ne peuvent pas recevoir des soins médicaux assez vite et meurent d'avoir perdu trop de sang. Souvent, les survivants doivent être amputés, longtemps hospitalisés et ont besoin d'une longue réhabilitation. Les mines terrestres instillent la peur dans les communautés et constituent un obstacle pour le développement.

Il existe différents types de mines antipersonnel. Les mines à effet de souffle provoquent presque toujours des blessures aux pieds et aux jambes, et des infections secondaires qui nécessitent généralement une amputation. Les mines à fragmentation, elles, projettent sur leurs victimes une pluie de fragments de métal causant des blessures profondes. Quant aux mines bondissantes à fragmentation, elles bondissent à un mètre de haut pour exploser au niveau des organes vitaux, projetant à la ronde des éclats mortels de métal.

Elles restent dans le sol pendant des années jusqu'à ce qu'une personne ou un animal les déclenche. Les mines antipersonnel attaquent aveuglément: elles ne font pas de distinction entre un soldat et un civil, entre un adulte et un enfant.



© Handicap International



© Tim Grant

Finir le travail!

La promesse du Traité d'interdiction des mines sera remplie lorsque la norme contre l'utilisation des mines antipersonnel sera universelle et lorsque les États parties au traité auront rempli leurs obligations fondamentales, y compris le déminage, la destruction des stocks et l'assistance aux victimes.

L'ICBL appelle les États et la communauté internationale à redoubler d'efforts pour atteindre ces objectifs d'ici 2025. Avec une détermination politique suffisante, des ressources et un travail acharné, cela peut être réalisé. **Il est temps de finir le travail!**



Agissons!

Visitez www.icbl.org pour plus de détails

- Apprenez-en plus et tenez-vous informés. Inscrivez-vous à notre newsletter et rejoignez-nous sur Facebook et Twitter.
- Contactez votre campagne nationale. S'il n'y a pas de campagne dans votre pays, envisagez d'y lancer la vôtre! Si vous faites partie d'une organisation non-gouvernementale, envisagez de devenir membre.
- Écrivez à l'un des pays qui n'ont pas adhéré au traité et pressez-le de rallier notre cause au plus vite! Écrivez aux États membres du traité et demandez-leur de faire pression sur les pays non-membres pour qu'ils adhèrent. Utilisez nos conseils et nos modèles de lettres en ligne.
- Soutenez financièrement l'ICBL en ligne ou par courrier. Chaque don compte!

Suivez notre campagne sur Internet:

facebook
 flickr
 You Tube
 twitter

Join: minefreeworld
 Add: minefreeworld
 Channel: icblnetwork
 Follow: @minefreeworld

Nous exprimons notre profonde reconnaissance aux donateurs qui soutiennent notre travail de sensibilisation et de recherche: gouvernements, organismes et particuliers. Visitez notre site web pour la liste des donateurs institutionnels de l'ICBL-CMC.

9 rue de Cornavin, CH-1201 Geneva, Switzerland
 T: +41 22 920 0325 F: +41 22 920 0115
 E: icbl@icblcmc.org
www.icbl.org

1997 Nobel Peace Prize Co-Laureate

Atteindre l'objectif d'un monde sans mines



1997 Nobel Peace Prize Co-Laureate

Qu'est-ce que l'ICBL?

La Campagne Internationale Pour Interdire Les Mines (International Campaign to Ban Landmines, ICBL) est une coalition mondiale de la société civile travaillant à mettre fin aux souffrances causées par les mines antipersonnel.

La campagne inclut des organisations non-gouvernementales nationales et internationales ainsi que des individus dévoués à la tâche, provenant d'environ 100 pays à travers le monde et touche de nombreuses disciplines dont les droits de l'homme, le développement, la question des réfugiés et l'aide d'urgence.

La diversité, la compétence et la souplesse de la campagne mondiale de l'ICBL ont toujours été ses plus grandes forces. Cinq ans à peine après avoir été fondée, l'ICBL a atteint son but initial: une interdiction internationale de l'utilisation, de la production, du stockage et du transfert des mines antipersonnel via l'adoption du Traité d'interdiction des mines en 1997. C'était la première fois qu'une campagne populaire réussissait à interdire une arme dont l'utilisation avait été largement répandue. Pour cet accomplissement, l'ICBL, et avec elle sa coordinatrice fondatrice de l'époque Jody Williams, ont reçu le Prix Nobel de la Paix en 1997.

L'ICBL confronte l'arène diplomatique à la réalité que vivent les collectivités touchées par les mines. Celles et ceux qui font campagne pour l'ICBL travaillent dans un esprit de coopération avec leurs gouvernements et d'autres partenaires, pour amener les pays à adhérer au Traité d'interdiction des mines et à en respecter la lettre et l'esprit.

En 2011, l'ICBL a fusionné avec la Coalition contre les armes à sous-munitions (Cluster Munition Coalition, CMC), devenant l'ICBL-CMC. L'Observatoire des mines et armes à sous-munitions, son outil de recherche connu pour ses rapports indépendants et impartiaux, est devenu de facto le régime de contrôle (monitoring) du Traité d'interdiction des mines et de la Convention sur les armes à sous-munitions.



© Giovanni Diffidenti

Le Processus d'Ottawa

En 1996-1997, le Processus d'Ottawa a été un processus diplomatique sans précédent qui a conduit à la création du Traité d'interdiction des mines, grâce à un partenariat stratégique des gouvernements de petits et moyens pays, des organisations internationales, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des agences de l'ONU et de la société civile.

Après une série de réunions visant à renforcer l'appui au processus d'interdiction des mines, le Traité a été adopté à Oslo (Norvège) en septembre 1997 et a été ouvert à la signature à Ottawa (Canada) en décembre 1997. Il est devenu juridiquement contraignant lors de son entrée en vigueur le 1er mars 1999.

Les négociations se sont déroulées plus vite que pour tout autre traité de ce type, démontrant l'engagement de la communauté internationale à mettre fin aux souffrances causées par les mines antipersonnel.



© Jesuit Service Cambodia

Qu'est-ce que le Traité d'interdiction des mines?

Le Traité d'interdiction des mines est un instrument de droit international interdisant les mines antipersonnel. Lorsqu'ils adhèrent au Traité d'interdiction des mines, les États s'engagent à:

- Ne jamais employer de mines antipersonnel, ni en mettre au point, produire, acquérir de quelque autre manière, stocker, conserver ou transférer à quiconque.
- Détruire leurs stocks de mines dans un délai de quatre ans.
- Déminer toutes les zones minées de leur territoire, dans un délai de dix ans.
- Dans les pays minés, informer des risques et veiller à ce que les survivants des mines antipersonnel, leurs familles et communautés reçoivent une assistance adéquate.
- Offrir une assistance à d'autres États parties, par exemple en finançant l'assistance aux victimes ou en contribuant à des programmes de déminage.
- Adopter une législation et/ou d'autres mesures nationales d'application du traité pour garantir que ses clauses soient respectées sur leur territoire.



© Department of Foreign Affairs & International Trade Canada

Accomplissements et défis

Depuis que le Traité d'interdiction des mines est entré en vigueur en 1999, beaucoup a été fait pour diminuer le tribut payé aux mines antipersonnel:

- Plus de 80% des pays du monde sont liés par le traité.
- Plus de 4 milliards US\$ ont été investis dans le déminage.
- La condamnation des mines a pris tant de poids que même de nombreux États qui restent en dehors du traité ont cessé d'utiliser et de produire ces armes.
- Plus de 47 millions de mines stockées ont été détruites.
- Des millions de mines ont été détruites grâce au déminage et une trentaine de pays ont été déclarés exempts de mines.
- Le nombre de personnes tuées ou blessées chaque année par des mines a chuté de manière impressionnante, passant d'environ 20 000 à la fin des années 90 à moins de 4 000 aujourd'hui.

Malgré les remarquables progrès réalisés, d'importants défis demeurent:

- Quelques 10 personnes sont tuées ou mutilées par des mines ou des restes explosifs de guerre chaque jour dans le monde.
- Bien que rares et limitées, les mines antipersonnel sont encore utilisées par un petit nombre de gouvernement non parties au Traité et par des groupes armés non-gouvernementaux dans une poignée de pays.
- Les mines menacent encore des millions de gens et entravent le développement dans plus de 60 pays.
- Plus d'efforts sont nécessaires afin de déminer les terres contaminées, et pour aider les survivants de mines et les communautés affectées.